



HAL
open science

La structure topique et narrative du champ lexical français de la politesse.

Peter Stockinger

► **To cite this version:**

Peter Stockinger. La structure topique et narrative du champ lexical français de la politesse. : Première partie: La structure topique. 2016. hal-01399776

HAL Id: hal-01399776

<https://hal.science/hal-01399776>

Preprint submitted on 20 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La structure topique et narrative du champ lexical français de la politesse.

Première partie : La structure topique

Peter Stockinger

(INALCO - PLIDAM)

(Manuscrit - première version)

Travail de recherche en cours

présenté au : Colloque « La politesse : données linguistiques – scripts culturels - implications didactiques »

Université Ibn Tofail - Faculté des Lettres et des Sciences Humaines –
Kénitra, Maroc - 13 novembre 2015



Lambach - Paris 2016



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
1) LE CORPUS LEXICO-TEXTUEL	4
2) LE TOPOS DU <i>COMPORTEMENT POLI</i>	7
3) QUELQUES DEVELOPPEMENTS DU TOPOS DU COMPORTEMENT POLI	10
3.1) LE DISCOURS-ENONCE THEMATISANT LA DIMENSION MORALE INCARNEE PAR L'OBJET [<i>COMPORTEMENT POLI</i>].....	10
3.2) LE DISCOURS-ENONCE THEMATISANT LA DIMENSION REFERENTIELLE DE L'OBJET [<i>COMPORTEMENT POLI</i>].....	12
3.3) LE DISCOURS-ENONCE THEMATISANT LA DIMENSION VERIDIQUE DE L'OBJET [<i>COMPORTEMENT POLI</i>].....	13
3.4) LE DISCOURS-ENONCE THEMATISANT LA DIMENSION MODALE DE LA COMPETENCE DANS LE <i>FAIRE POLI</i>	15
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	17

Introduction

Dans ce petit travail, nous nous proposons d'expliciter et d'analyser plus en avant les grands thèmes ou topoï qui sous-tendent et organise l'univers sémantique du champ lexical de la politesse.

Un topos, dans un premier temps, est un *cadre*, un *modèle* ou encore une *vue* qui thématise (interprète) un objet donné. Plus techniquement parlant, le topos est la *configuration sémantique* qui caractérise le *sens* d'un objet quelconque pour un actant donné. En *thématisant* un objet ou un domaine, le topos *affirme* donc quelque chose à propos de cet objet de référence en le qualifiant ou en le taxant d'un *ensemble de caractéristiques* qui possèdent une *valeur* – i.e. une *pertinence* – pour un *actant* donné (un actant est un rôle qui peut se manifester de façon très diverses sous forme d'un acteur social, d'un acteur imaginaire, etc.). En discutant le concept du topos dans l'œuvre de Ernst R. Curtius (1956) et en se référant à Quintilien, le philosophe Otto Pöggeler (1973) insiste justement sur le fait qu'un topos n'est pas un simple concept mais représente plutôt un point de vue, une vision ou encore un modèle, un schéma qui *affirme* une certaine vision et qui « sert » à connaître, à traiter un certain type d'objets, à résoudre de problèmes, à discourir et à argumenter, etc.¹

En *affirmant* une certaine vision d'un objet référence, le topos acquiert ainsi la forme d'une *proposition* ou encore d'un *énoncé* au sens d'A.J. Greimas (1970), voire au sens de Michel Foucault (1969). Dans la forme d'un énoncé, le topos articule une connaissance (du monde) – une connaissance évidente ou problématique, vraie ou fausse, ... - et est le résultat (toujours révoquant, révisable) d'un *jugement*, d'un *faire apophantique* (1999 ; 1939) et, en ce qui concerne plus particulièrement le sens d'un champ lexical faisant partie d'une langue naturelle, d'un *jugement d'expérience*, d'un (en allemand) *Erfahrungsurteil* (1999 (1939)). Le topos, dans la forme d'un énoncé, offre donc plus particulièrement :

1. un *cadre du monde* (i.e. un point de vue sur le monde dont signe responsable l'actant-énonciateur de l'énoncé) ;
2. un *cadre* selon lequel l'actant-énonciateur conceptualise (comprend, analyse, interprète, partage, ...) le monde (c'est la *partie topique* ou *thématique* à proprement parler de l'énoncé).

Dans ce sens et comme nous le verrons encore, le topos du *comportement poli* forment une *vision* spécifique – une conception, un savoir-faire, un « modèle » - qui identifie, circonscrit et thématise positivement parmi tous les types ou formes d'*agissements signifiants* d'un acteur, celui ou celle qui signifie les valeurs sociales de la « bonne éducation », de la « bienséance », des « bonnes manières », etc. Autrement dit, les agissements des uns et des autres se présentent comme une sorte de *texte « en mouvement »* – un *textscape* (Stockinger 2015/2017) – qui devient interprétable et donc aussi évaluable grâce au cadre proposé par son auteur qui est l'actant-énonciateur. Bien entendu, d'autres visions, d'autres cadres sont possibles. Mais pour distinguer entre des agissements qu'on peut qualifier comme respectant la politesse et les agissements qui ne la respectent pas, il faut un cadre, une vision qui le stipule sinon cette distinction ne pourrait pas être faite.

La *fonction apophantique* nous semble être une caractéristique tout à fait centrale du topos qui renvoie directement à la fonction constitutive d'un topos au sens de « constituer », « instaurer » la réalité d'un objet ainsi qu'au fait que cette institution ou instauration d'une réalité repose sur le choix entre *différents possibles*, qu'elle forme un cadre ou un modèle de la réalité du monde dit réel. L'hypothèse que nous défendons ici est celle que l'analyse de la sémantique du lexique sous forme de *systèmes de topoï* constitue une approche, une heuristique pour explorer et appréhender le *sens commun* (la *doxa*) au sens de l'anthropologue Clifford

¹ Cf. aussi Walter Veit, pour qui « Begriffsgeschichte (...) ist schon keinesfalls Topik. » (1973, p. 205)

Geertz (1983). Le *sens commun* peut être compris, approximativement parlant, comme un *ensemble* de *topoi* qui ... :

1. ... sont partagés par « toute » la communauté des locuteurs d'une langue² ;
2. ... qualifient ce qui est « évident », « naturel », pour une communauté, une culture ;
3. ... forment des constructions du sens qui sont présupposées par les *élaborations culturelles secondaires* au sens du sémioticien Y. Lotman (2009).

Ce travail fait partie d'un travail de recherche plus ambitieux que nous nous proposons de publier en 2017 et qui non seulement vise une analyse plus systématique des *topoi* sous-tendant le champ lexical de la politesse mais aussi des structures narratives (au sens d'A.J. Greimas (1966 ; 1979)) qui utilisent et exploitent ces *topoi*. Les structures narratives de la politesse sont extrêmement riches et variées et ne peuvent pas être discutées ici d'une manière satisfaisante. En tout cas, leur connaissance est essentielle pour bien comprendre non seulement les récits et autres discours thématissant la politesse mais aussi les actions et interactions quotidiennes – institutionnalisées ou « spontanées - qui ont trait à la politesse.

Enfin, pour expliciter et décrire les principaux *topoi* qui structurent l'univers sémantique de la politesse, nous nous appuyerons essentiellement sur les données que nous offre l'exceptionnel TLFi (Trésor de la Langue Française Informatisé)³ du CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales)⁴.

1) Le corpus lexico-textuel

Le tableau ci-dessous (figure 1) nous résume les principales définitions et exemples qui documentent le lexème simple {Politesse} sur le portail lexical⁵ du CNRTL (Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales)⁶ du CNRS. Ces données proviennent du TLFi (Trésor de la Langue Française Informatisé)⁷ qui est la version informatisée du TLF (Trésor de la Langue Française), l'exceptionnel dictionnaire du français du XIXe et XXe siècles en 16 volumes publiés entre 1971 et 1994.

POLITESSE, subst. fém.

A. – *Au sing.*

1. Respect des bonnes manières, des règles de la bienséance ; bonne éducation. Anton. *Impolitesse*. *Au dîner, elle ne parut pas avant le second service, entra, toute jardée, avec un petit chien de six semaines qu'elle fit laper dans son assiette. Tante Aurélie, doucement, lui représenta que cela choquait la politesse* (Adam, *Enf. Aust.*, 1902, p. 446). *Elle ne lui écrivait plus que de loin en loin, des lettres de dix lignes où elle disait par politesse : « J'espère que tu vas bien », mais sans s'inquiéter outre mesure* (Dorgelès, *Croix de bois*, 1919, p. 307) :

1. Il ne faut pas croire que la **politesse** ne consiste que dans des vains usages. La véritable **politesse** prend sa source dans les qualités les plus estimables du cœur : elle nous apprend à contenir les passions haineuses ; elle donne l'habitude de s'occuper des autres ; elle exclut tout ce qui peut blesser ; elle apprend à nous oublier nous-mêmes, et l'expression de l'estime d'autrui se trouve tout faite, soit en démonstration, soit en parole. Bonstetten, *Homme Midi*, 1824, pp. 178-179.

♦ *Politesse du cœur* (v. *cœur* II D 3 c). Respect des bonnes manières non seulement dicté par les usages mais par des sentiments sincères. *La fille Mireille et les étrangers se saluent dans les termes de cette simple et modeste familiarité, politesse du cœur de ceux qui n'ont pas de temps à perdre en vains discours* (Lamart., *Cours litt.*, 1859, p. 253).

SYNT. *Manuel de politesse ; code de la politesse ; politesse affectée, appliquée, appuyée, cérémonieuse, distante, enjouée, exagérée, excessive, exquise, glacée, glaciale, parfaite, stricte, surannée ; politesse britannique, française, orientale ; se découvrir par politesse ; visite de politesse.*

♦ *Formule* de politesse.*

– [P. allus. à la phrase favorite de Louis XVIII : *L'exactitude est la politesse des rois*] V. *exactitude* ex. 2.

– GRAMM. *Futur* de politesse, pluriel* de politesse ;*

– Loc. *Brûler* la politesse à qqn ; fausser* (la) politesse à qqn.*

2. Vx. Civilisation, culture, raffinement d'une société. *La politesse mondaine. Un Athénien vantait les arts et la politesse d'Athènes, un Spartiate demandoit la préférence pour Lacédémone* (Chateaubr., *Martyrs*, t. 1, 1810, p. 279).

² Dans un style très proche de celui de l'archéologie du savoir de Michel Foucault, le romaniste allemand Hans R. Curtius précise : « Die Toposforschung gleicht der 'Kunstgeschichte ohne Namen' im Gegensatz zur Geschichte der einzelnen Meister. » (Curtius, 1973 (1938) p. 14).

³ <http://www.cnrtl.fr/definition/politesse>

⁴ <http://www.cnrtl.fr/>

⁵ <http://www.cnrtl.fr/portail/>

⁶ <http://www.cnrtl.fr/>

⁷ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/politesse>

B. – *P. méton.*, souvent au plur. Action, propos dénotant une bonne éducation, le respect des règles de la bienséance. *Politesses embarrassées, exagérées ; dire, faire une/des politesse(s) à qqn ; échanger des politesses.* Fontenelle, *âge de quatre-vingts ans, s'empresse de relever l'éventail d'une femme jeune et belle, mais mal élevée, qui reçoit sa politesse dédaigneusement* (Chamfort, *Caract. et anecd.*, 1794, p. 113). *Il nous invite à nous asseoir et nous demande s'il peut nous offrir quelque chose. Nous pensons bien qu'il ne s'agit pas d'un cerueil, aussi le remercions-nous de sa courtoisie. Pendant ces politesses est entrée une femme corpulente* (T'Serstevens, *Itinér. esp.*, 1963, p. 55):

2. ... il se montra fort aimable. Rien n'était plus facile que de recommander son jeune ami au garde des sceaux. On serait trop heureux de l'avoir ; et il termina ses **politesses** en l'invitant à une soirée qu'il donnait dans quelques jours. Flaub., *Éduc. sent.*, t. 1, 1869, p. 199.

♦ *Se confondre** en politesses.

♦ *Rendre la, une, sa politesse à qqn ; rendre des politesses à qqn.* Avoir à l'égard de quelqu'un le même comportement que celui qu'il a eu à notre égard. Synon. *Rendre la pareille.* *Je vais essayer de vous rendre à Paris votre gracieuse politesse de Rome, et mettre mon coupé à votre disposition jusqu'à ce que vous ayez eu le temps de monter vos équipages* (Dumas père, *Monte-Cristo*, t. 1, 1846, p. 611). *Le soir, comme il revenait du travail le premier, il promenait les enfants, sur le boulevard extérieur. Gervaise, pour lui rendre ses politesses, montait dans l'étroit cabinet où il couchait, sous les toits ; et elle visitait ses vêtements, mettant des boutons aux cottes, reprisant les vestes de toile* (Zola, *Assommoir*, 1877, p. 417). V. *galanterie* A 1 ex. de Musset.

Prononc. et Orth. : [polites]. Att. ds *Ac. dep.* 1694. **Étymol. et Hist.** 1. 1578 « état de ce qui est lisse, uni » (La Boderie, *L'Harmonie du monde* [trad. de l'ital.], Ep. ds Gdf.); 2. 1664 « ensemble des caractères sociaux, intellectuels et moraux qui caractérisent une civilisation » (La Rochefoucauld, *Maximes*, éd. J. Truchet, maxime supprimée apr. la 1^{re} éd., 52, p. 146); 3. 1678 « respect des règles de la bienséance; bonne éducation » (Id., *ibid.*, 99, p. 29). Empr. à l'ital. *politezza*, *politezza* « propreté » (dep. xiv^{es}., Fr. Da Buti), également « élégance, raffinement (d'une œuvre d'art, d'une œuvre littéraire, etc.) » (*id.*) et « culture, civilisation » (dep. 1600, G. de' Bardi ds Tomm.-Bell.), dér. de *polito* « lisse, poli; propre », du lat. *politus* « lisse; brillant; orné » (cf. *poli*). **Fréq. abs. littér.** : 2 183. **Fréq. rel. littér.** : xix^{es}. : a) 3 219, b) 2 889 ; xx^{es}. : a) 2 784, b) 3 314. **Bbg.** Hope 1971, p. 217. – Quem. *DDL* t. 11. – Siccardo (F.). *Police*. Genova, 1979, p. 8, 146.

(Figure 1 : TLFi : Définitions et exemples pour le lexème « politesse »)

L'article du TLFi consacré au lexème simple⁸ {Politesse} (figure 1) se compose de trois grandes parties : les deux premières parties (notées respectivement « A » et « B ») sont réservées aux définitions et à une série d'exemples du lexème-vedette ; la troisième partie (note « Prononc. et Orth. ») réunit un ensemble d'informations diverses relatives à la prononciation et à l'orthographe du lexème, à son étymologie, à son histoire, à la fréquence de sa manifestation dans le corpus du TLFi.

The screenshot shows the TLFi website interface. At the top, there is a navigation menu with options like 'Accueil', 'Portail lexical', 'Corpus', 'Lexiques', 'Dictionnaires', 'Métalexigraphie', 'Outils', and 'Contact'. Below this, there is a search bar with 'politesse' entered and a 'Chercher' button. The search results show 'POLITESSE, subst. fém.' and a definition: '1. Respect des bonnes manières, des règles de la bienséance; bonne éducation.' The text continues with examples and etymology, mentioning 'Anton. impolitesse' and 'La fille Mireille et les étrangers se saluent dans les termes de cette simple et familiarité, politesse du cœur de ceux qui n'ont pas de temps à perdre en vains discours'.

(Figure 2 : TLFi : Définitions et exemples pour le lexème « politesse »)

L'article se présente comme une partie d'un *petit site web dynamique* qui fait partie du portail lexical du CNRTL. Ce site web possède la forme d'un *hyper-article* composé de plusieurs rubriques qui nous fournissent des informations diverses à l'aide desquelles nous pouvons mieux approfondir et contextualiser le sens, l'histoire et les usages de notre lexème (cf. figure 2).

Pour le chercheur, un des avantages évidents de ce genre de *publication dynamique en ligne* est de constituer un nœud d'agrégation et d'accès à toute une diversité de données pertinentes et (en principe) validées par une recherche en amont. Autrement dit, il offre un corpus pratiquement « tout prêt » pour des projets de recherche variés et divers dont la nôtre qui s'intéresse à la structure topique et narrative d'une notion exprimée par le lexème {Politesse} et tout un champ lexical qui lui est associé.

⁸ « Lexème simple » au sens d'I. Mel'cuk (Mel'cuk 2000) qui distingue trois classes de lexèmes : les *lexèmes simples* (ex. {Politesse}), les *lexèmes composés* (ex. {Politesse de cœur}), les *lexèmes dérivés* (ex. {Poli} qui dérive de {Polir}).

Comme le montre le menu vertical à gauche (figure 2) de l'hyper-article consacré au lexème {Politesse}, nous n'avons pas seulement accès aux définitions et exemples du TLFi mais également à toute une série d'autres sources :

- le DLF - dictionnaire du moyen français (pas d'entrée pour {Politesse}) ;
- le BHVF – Base historique du vocabulaire français (une seule courte référence à la « politesse bourgeoise » au 18^{ème} siècle) ;
- la BDLP – Base de données lexicographiques panfrancophone (comportant trois vedettes pour le lexème {Politesse}) ;
- la 4^{ème} (1762), la 8^{ème} (1932 – 1935) et la 9^{ème} (depuis 1992) édition du Dictionnaire de l'Académie française.

L'exposé des définitions et exemples consacré au lexème simple {Politesse} forme le contenu de la rubrique intitulée « Lexicographie » (figure 2). Les autres rubriques composant l'hyper-article sont : « Morphologie », « Étymologie », « Synonymie » et « Antonymie ». Les deux dernières rubriques nous proviennent de l'excellent et très utile *DES* (Dictionnaire Électronique des Synonymes)⁹ du CRISCO (Centre de Recherches Inter-Langues sur la Signification en Contexte)¹⁰ de l'université de Caen.

civilité		grossièreté	
courtoisie		incorection	
savoir-vivre		inconvenance	
bienséance		impertinence	
urbanité		irrévérence	
tact		goujaterie	
convenance		mufflerie	
amabilité		malhonnêteté	
galanterie		insolence	
délicatesse		indélicatesse	
décence		indécence	
distinction		désinvolture	
respect		incongruité	
éducation		inélegance	
manières		rusticité	
honnêteté		brutalité	
correction		incivilité	
déférence		irrespect	
usage		rudesse	
tenue			
réserve			
retenue			
cérémonie			
affabilité			
égards			
complaisance			
compliment			
sociabilité			
servilité			
hommage			
façon			
cérémonial			
salutation			
salamalec			
obséquiosité			
gracieuseté			
bonnes manières			
bon ton			
aménité			
ton			

(figure 3 : Liste de synonymes pour la vedette « politesse » (à gauche) et la vedette « impolitesse » (à droite) ; les deux listes générées par l'application Dicosyn (<http://www.crisco.unicaen.fr/des/>))

Outre les cinq rubriques mentionnées, nous trouvons encore deux autres rubriques qui complètent l'hyper-article documentant le lexème {Politesse} et qui sont d'une grande utilité pour une recherche lexico-sémantique et textuelle. Il s'agit des deux rubriques *Proxémie*¹¹ et *Concordance*. En utilisant une modélisation géométrique du sens se basant sur la notion de « petits mondes lexicaux » (Bruno Gaume), la rubrique *Proxémie* offre une visualisation non seulement suggestive et didactique mais aussi formellement explicite des rapports de proximité sémantique entre les lexèmes composant le champ lexical (ouvert) de la politesse. La rubrique *Concordance*, enfin, nous offre un corpus textuel comportant quelques 500 occurrences du lexème {Politesse}. Il s'agit du corpus *Frantexte des œuvres de la littérature française libres de droit* de la période comprise entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle et dont l'exploitation informatique a été rendue possible grâce au travail réalisé par l'ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française)¹², laboratoire ayant succédé en 2001 à l'INALF, l'Institut National de la Langue Française dont

⁹ Cf. <http://www.crisco.unicaen.fr/des/>

¹⁰ <http://www.crisco.unicaen.fr/>

¹¹ Rubrique réalisée grâce à un projet de collaboration (i.e. le projet Prox : <http://crss.irit.fr:8080/graph/prox-synonyme-fr/>) entre le laboratoire CLLE-ERSS (Cognition, Langue, Langages, Ergonomie - Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique) et Kodex-Lab.

¹² <http://www.atilf.fr/>

une des réalisations les plus connues est justement le dictionnaire du français en 16 volumes « Trésor de la Langue Française » (TLF).

Pour notre recherche sur la *structure topique* et *narrative* du lexème {Politesse} et du champ lexical qui lui est associé, nous nous appuyerons principalement sur les *trois* sources de données suivantes :

1. les définitions et exemples localisés dans le TLFi et agrégés dans la rubrique « Lexicographie » pour documenter le sens, l'histoire et les usages du lexème {Politesse} (figure 1) ;
2. la liste des synonymes et antonymes agrégés dans les rubriques « Synonymie » et « Antonymie » et générées par l'application Dicosyn du CRISCO¹³ (figure 3)
3. les clusters lexicaux, générés par l'application PROX¹⁴, pour exprimer les deux objets contraires politesse et impolitesse.

2) Le topos du *comportement poli*

En nous interrogeant sur le sens du lexème {Politesse} et, d'une manière plus générale, du champ lexical associé à la notion de politesse, nous nous intéressons d'abord aux deux premières parties (cf. figure 1, partie « A. – *Au sing.* » et partie « B. – *P. méton., souvent au plur.* ») de l'article du TLFi consacré au lexème simple {Politesse}.

La première partie nous fournit une définition générale du lexème {Politesse} en tant que substantif utilisé au singulier : la politesse est le « [r]espect des bonnes manières, des règles de la bienséance ; bonne éducation ». La deuxième partie de l'article nous offre une définition de la politesse utilisée généralement au pluriel : les *politesses* désignent une « action, [un] propos dénotant une bonne éducation, le respect des règles de la bienséance ». Selon l'article consacré au lexème {Politesse}, cette deuxième définition entretient une relation de métonymie avec la première définition (cf. figure 1, partie « B »). En examinant de plus près les deux définitions, on peut constater que :

- La deuxième définition qualifie la politesse comme un *faire particulier* d'un actant qui est le *sujet* de ce faire, comme un *type de comportement particulier* se montrant, se mettant en scène *conformément* à des *références existantes* qui précisent *ce qu'est le « bon » comportement*, le *comportement poli* (cf. dans l'article consacré au lexème-vedette {Politesse}, le « comportement dénotant une bonne éducation » et le comportement dénotant « le respect des règles de bienséances ») ;
- La première définition traite la politesse plutôt du point de vue d'un rapport particulier entre deux actants (deux « rôles ») : l'actant qui est le *sujet de faire* (i.e. le sujet qui exhibe un certain comportement) et l'actant qui est l'*objet (de référence)* « bon comportement » à imiter, à suivre. Le rapport entre ces deux rôles actantiels est celui de l'*engagement* du sujet de faire (i.e. du sujet qui « se comporte ») envers l'*objet de valeur* « bon comportement » (cf. dans l'article cité, l'expression « respect des bonnes manières ... »).

Dans une optique phénoménologique (Edmund Husserl (1986) ; Alfred Schütz (1993), on peut avancer le fait que les deux définitions nous offrent une *thématisation* (possible) de l'objet désigné par le terme [Comportement _{poli}]¹⁵. La « thématisation » est un processus, un acte dont le résultat est le *thème* (de l'objet) ou plutôt, comme nous préférons le dire, le *topos* compris comme un *lieu épistémique*, un modèle, une « vision » de l'objet (i.e., dans notre cas, de l'objet [Comportement _{poli}]). Dans une perspective plus proche de l'archéologie du savoir de Michel Foucault (1969) et de la théorie de l'énoncé sémio-narratif d'A.J. Greimas (1970), « thématisation » ou « thématiser un objet » veut donc bien dire : *énonciation* d'un *topos* qui *qualifie* (i.e. *produit* et en même temps *affirme* une « vue », une « vision » de l'objet intentionnel (dans notre cas : de l'objet désigné par le terme [Comportement _{poli}]). Nous appelons le *topos* ainsi *énoncé topos* du *comportement poli*. Ce topos possède, comme nous le verrons ci-après, tout un ensemble de propriétés tout à fait remarquables.

¹³ <http://www.crisco.unicaen.fr/des/>

¹⁴ <http://prox.irit.fr/graph/prox-synonyme-fr/>

¹⁵ Nous mettons en indice le qualificatif *poli* pour indiquer ainsi qu'il y a un ou une classe d'objets qui est évalué et catégorisé à l'aide de ce qualificatif (explicité précisément par le topos du *comportement poli*) comme constituant un *type* ou un *genre de comportements particulier*.

Essayons maintenant de comprendre davantage le processus de la thématization de l'objet [Comportement _{poli}] – processus qui nous permettra d'expliciter les contours, la structure de l'univers sémantique couvert par le topos du *comportement poli* et exprimé par le lexème {Politesse} ainsi que par tout un champ lexical qui lui est associé¹⁶.

Pour cela, nous devons d'abord concentrer notre attention sur les présupposés (épistémiques) de l'énonciation, i.e. de l'énonciateur du topos du *comportement poli* (« énonciateur » étant le terme désignant l'actant qui remplit le rôle du sujet de l'énonciation). Ces présupposés (épistémiques) se manifestent dans l'évidence, dans la certitude assumée par l'énonciateur que le cadre de référence de son énonciation est un monde (une *région spatiotemporelle*) qui se distingue par le fait qu'il est pourvu d'un objet ou d'une *complexion d'objets (abstraits)* désigné par le terme [Comportement]. À la suite d'Edmund Husserl¹⁷, nous appelons ce monde présupposé dans et par l'énonciation *monde de vie M*¹⁸ de l'actant C. L'actant C est un *actant collectif* qui subsume toute une *variété de rôles actantiels* parmi lesquels nous trouvons les *trois* que nous venons d'introduire plus encore un quatrième rôle, à savoir :

1. l'actant énonciateur E du topos du *comportement poli* (rôle que nous désignons d'une manière délibérément allusive par le terme [Voix constituante]),
2. l'actant sujet de faire F exhibant, mettant en scène un comportement « poli » (rôle que nous désignons par le terme [Acteur performant]),
3. l'actant objet de valeur O appelé [Comportement _{poli}] qui constitue la référence pour le faire de l'actant F,
4. l'actant sujet public P qui observe, évalue et juge le faire de l'actant F (rôle que nous désignons par le terme [Arbitre]).

Précisons qu'un actant est un rôle (un « cas sémantique ») qui peut s'incarner en toutes sortes d'entités parmi lesquelles figurent, par exemple, les acteurs sociaux tels que les *personnes*, les *groupes* et *communautés*. Par exemple, dans le cadre de notre étude, une incarnation attendue de l'actant collectif C est « la communauté des locuteurs (« compétents) du français ».

Le monde de vie M de l'actant collectif C qui sert de cadre de référence à l'énonciation du topos du *comportement poli*, est défini par une *ontologie* qui affirme, entre autres objets, l'existence d'un objet « abstrait » appelé [Comportement]. Pour expliciter le *sens particulier* que cet objet possède pour l'actant collectif C, nous devons considérer les articles du TLFi consacrés aux lexèmes {Comportement}, {Manières}, {Action}, {Propos}, etc. Grosso modo, l'objet [Comportement] est thématized comme un certain type de formes sensibles et perceptibles de « gesticulations » (kinesthésiques, acoustiques, ...) qui possèdent une *intelligibilité* – un *sens* ou une *valeur* – dans le monde de vie M de l'actant C.

L'objet [Comportement] et ses diverses thématizations possibles forment la base indispensable pour une différenciation (à la fois ontologique et épistémique) entre d'une part les *comportements* jugés *appropriés* et d'autre part les *comportements* jugés *non-appropriés* ou *inappropriés* – entre des *modèles* de gesticulation *appropriée* et des *modèles* qui *ne le sont pas*. Parmi la – supposée – diversité des comportements appropriés, on trouve un type particulier qui est celui dont le contenu, le sens spécifique est exprimé par des lexèmes, cités dans l'article du TLFi consacré au lexème-vedette {Politesse}, tels que {Bonséance}, {Bonne éducation}, {Bonne manières} ou encore par le syntagme nominal {Règle de la bienséance}. Ces lexèmes expriment, véhiculent une thématization particulière d'une classe d'objets qui fait partie à son tour d'un ou d'une classe d'objets désigné par le terme [Comportement _{approprié}]. La thématization en question revêt donc la forme du topos du *comportement poli*. Plus précisément :

¹⁶ Cf. les deux listes de synonymes et d'antonymes générées par l'application Dicosyn du CRISCO : <http://www.cnrtl.fr/synonymie/politesse>

¹⁷ et en nous rappelant le fait qu'on « désigne du nom objet (...) ce qui est pensé ou perçu en tant que distinct de l'acte de penser (ou de percevoir) et du sujet qui le pense (ou le perçoit) » (Greimas & Courtés, p. 258)

¹⁸ « Monde de vie » signifie le *monde qui fait sens* à un sujet et qui lui fournit à la fois le *cadre* de sa vie et le ou les langages pour en communiquer et le partager. Entendu ainsi, le monde de vie est un état qui qualifie le *sens de l'environnement* ou le sens d'un *objet, d'un domaine particulier* de l'environnement dans lequel évolue l'actant A (i.e. une personne, un groupe social, ...), auquel se réfère l'actant A et qui constitue pour lui une norme ou encore un standard. Le terme « monde de vie » correspond grosso modo à ce que Greimas a appelé la *sémiotique du monde naturel* : « Nous entendons par monde naturel le paraître selon lequel l'univers se présente à l'homme comme un ensemble de qualités sensibles, doté d'une certaine organisation qui le fait parfois désigner comme 'le monde du sens commun'. [...] Le qualificatif naturel [...] sert à indiquer son antériorité par rapport à l'individu : celui-ci s'inscrit dès sa naissance – et s'y intègre progressivement par l'apprentissage – dans un monde signifiant fait à la fois de 'nature' et de 'culture' [...]. (Greimas & Courtés, 1979 : 233).

1. la *première définition* thématise une « vue », une « vision » du *rapport particulier* entre l'objet [Comportement poli] et un « quelqu'un » (= l'actant sujet de faire F) pas identifié davantage. Ce rapport est rendu (i.e. est à son tour *thématisé*) par l'expression {Respect} et le champ lexical qui lui est associé ;
2. la *deuxième définition* thématise une « vue », une « vision » relative à la particularité, à la spécificité de ce même objet (en le comparant implicitement à d'autres objets « ontologiquement » proches, i.e. – dans notre cas – appartenant aux deux classes [Comportement approprié] et [Comportement inapproprié]).

Les deux définitions condensent (cf. A.J. Greimas 1970), comme on peut se rendre compte aisément, *deux discours* énonçant, chacun, une facette, un aspect du topos du *comportement poli*. En consultant les articles consacrés aux lexèmes-vedette {Manières} et {Bonnes manières}, {Bonne éducation}, {Bonséance}, le *discours-énoncé* de la deuxième définition portant sur la « nature » de l'objet [Comportement poli] thématise ce dernier, *grosso modo*, comme suit :

Le [Comportement poli] est une *forme comportementale particulière* dont l'objectif est soit de maintenir, de préserver, soit de tendre vers, d'accéder à un *ordre, un état souhaité du monde de vie M* de l'actant collectif C.

Les traces du faire particulier et positif sont inscrites et perceptibles dans les gesticulations concrètes des agents qui remplissent le rôle de l'[Acteur performant] et qui agissent et interagissent sur les *scènes* qui font partie du monde de vie M de l'actant collectif C. Autrement dit, la politesse est une forme de *faire* qui contribue à ce que la vie sociale dans ce monde se déroule et évolue conformément à une vision (collective) du *bien-être*, de ce qui est bien pour l'actant collectif C.

Le topos général du comportement poli prend ici la couleur d'un topos sémantiquement plus riche qui affirme plus particulièrement qu'un *comportement poli est un comportement qui sert à la préservation de ce qui est bien*. En tant que tel, il contient déjà la *structure narrative de base* que nous allons préciser rapidement dans le prochain chapitre : *toutes* les actions et interactions qui se manifestent et se déroulent dans le cadre de ce topos (formant donc la *référence*, le *standard* de ces actions et interactions) doivent servir « in fine » au maintien de l'état souhaité – de l'ordre souhaité – du monde M de l'actant collectif C et sont donc évaluées et jugées en fonction de cette attente. Si elles servent à ce but, à cet objectif alors elles incarnent la politesse (= l'objet [Comportement poli]), sinon elles incarnent des formes d'une fausse politesse ou d'une politesse mensongère ou encore tout simplement des formes d'impolitesse ...

Le discours-énoncé de la première définition thématise, comme nous l'avons vu, la relation entre un « quelqu'un » (i.e. l'actant sujet de faire F qui, dans son rôle d'[Acteur performant], exhibe un certain comportement) et l'objet [Comportement poli] (i.e. l'actant objet de valeur O représentés par un certain type de *modèles* de gesticulation *appropriée*), *grosso modo* comme ... :

... la *reconnaissance* de la *valeur* de l'objet [Comportement poli] pour le *maintien* de ou la *tendance* vers l'*ordre, l'état souhaité du monde M* de l'actant collectif A.

Dans cette première définition, la politesse est thématisée comme un *objet de référence*, i.e. comme une *norme* ou une *règle à suivre* pour que la vie sociale dans le monde M continue à se dérouler conformément à une vision du bien-être, de ce qui est bien pour l'actant collectif C. Son statut de norme ou de règle à suivre, l'objet du [Comportement poli] déduit justement de sa *valeur particulière* d'incarner toutes formes de comportements concrets qui servent à la préservation *de ce qui est bien* pour l'actant collectif C. Il s'agit ici de la dimension *axiologique* qui est *propre* à l'univers sémantique de l'objet [Comportement poli].

Ensemble avec cette thématisation de l'objet du [Comportement poli] en tant que norme ou règle à suivre, le discours-énoncé de la première définition thématise également le fait qu'il y a une relation entre *deux*, voire *trois* rôles actantiels : d'abord entre l'objet de valeur O [Comportement poli] et l'actant sujet de faire F qui se met en scène en tant qu'acteur poli ; ensuite entre *cette relation* et l'actant que nous avons appelé sujet public P qui observe et juge la dite relation entre le sujet de faire F et l'objet de valeur O [Comportement poli].

C'est toute la problématique de la « vraie politesse », de la « politesse de cœur » et, a contrario, de la politesse exagérée, de la politesse des vaines formules, etc. qui est ainsi introduite ici et qui traverse en effet non seulement l'article consacré au lexème {Politesse} mais aussi tout le champ lexical qui est

associé à ce lexème. Ajoutons encore que le discours-énoncé de cette première définition développe le topos que nous intitulons *topos de la vraie reconnaissance de la valeur morale du comportement poli*. Retenons donc le fait suivant :

- 1) Tandis que le topos énoncé par le discours de la deuxième définition (affirmant que le *comportement poli est un comportement qui sert à la préservation de ce qui est bien*) introduit la *structure narrative de base* pour évaluer et sanctionner la politesse d'un acteur,
- 2) le topos énoncé par le discours de la première définition (affirmant la *vraie reconnaissance de la valeur morale du comportement poli*) introduit, quant à lui, les éléments *contractuels* nécessaires pour mettre en scène, évaluer et juger les agissements d'un acteur (i.e. de l'actant sujet de faire F) par rapport au [Comportement poli] qui sert de standard, de norme.

Ensemble, les deux définitions font partie, sont des *membres* d'un *discours-énoncé* (A.J. Greimas) plus complexe qui les intègre en un « tout cohérent ». L'objet de ce discours-énoncé est, répétons-le, le développement du *topos* du *comportement poli* qui nous offre une compréhension de l'objet [Comportement poli], qui nous en fournit un *modèle* – une « *construction épistémique* » - *particulier* parmi d'autres modèles, d'autres constructions épistémiques (toujours) possibles. Il nous produit, autrement dit, un *monde possible* – celui qui est, dans une première approximation, le monde du *sens commun*, i.e. du *sens partagé* par les locuteurs de la langue française utilisant le lexème {Politesse} et le champ lexical qui lui est associé conformément à leurs usages de signes verbaux décrits dans le TLFi.

3) Quelques développements du topos du comportement poli

Comme nous venons de le dire, les deux premiers discours-énoncés thématissant le topos du *comportement poli* font partie d'un discours-énoncé plus complexe. Sans pouvoir fournir ici une analyse approfondie et systématique de ce discours-énoncé plus complexe qui qualifie la structure topique de l'univers sémantique de l'objet [Comportement poli] tel qu'elle se dessine à travers un examen du lexème {Politesse} et du champ lexical qui lui est associé, voyons néanmoins rapidement certains de ses éléments constitutifs.

Les topos développés par les deux premiers discours-énoncés font en effet l'objet de développements plus riches et détaillés via une série d'autres discours-énoncés dont les quatre suivants :

3. Le discours-énoncé qui thématise la *dimension morale* incarnée par l'objet [Comportement poli] dans le monde de vie M de l'actant collectif C;
4. Le discours-énoncé qui thématise la *dimension référentielle* situant l'objet [Comportement poli] dans le monde de vie M de l'actant collectif C ;
5. Le discours-énoncé qui thématise plus particulièrement la *dimension véridique* dans le comportement (le « faire ») poli de l'actant sujet de faire F ;
6. Le discours-énoncé qui thématise enfin la *dimension modale* de la *compétence* de l'actant sujet de faire F qui se met en scène en tant qu'acteur poli.

3.1) Le discours-énoncé thématissant la dimension morale incarnée par l'objet [Comportement poli]

Ce troisième discours-énoncé prolonge et développe davantage le topos du *comportement poli au sens de comportement qui sert à la préservation de ce qui est bien*. Comme l'affirme la première définition du lexème politesse (figure 1), la politesse est le « *respect des bonnes manières, des règles de la bienséance; [la] bonne éducation* ». L'expression figée, la lexie {Bonnes manières} est traitée dans l'article que le TLFi réserve au lexème-vedette {Manières}¹⁹.

Dans le TLFi, le lexème {Manières} est décrit comme un *type de comportement*, comme un *sous-ensemble de gestes signifiants* au sens d'A.J. Greimas. Ainsi, comme le TLFi nous l'explique, il y a des manières *d'autrefois* de se comporter ; des manières *des gens de ville* de se comporter ; des manières *amoureuse* de se

¹⁹ Cf. <http://www.cnrtl.fr/definition/mani%C3%A8res>

comporter, etc. En considérant rapidement l'article du lexème {Comportement}²⁰, un des topoï principaux pour thématiser l'objet [Comportement] est celui de la *régularité des agissements* (i.e. *des gestes signifiants*) et de former un *schéma*, un *modèle* d'agissements. Ce topos sert de toile de fond, de fond commun aux topoï permettant de thématiser les différentes *manières de se comporter* dans le monde de vie M de l'actant collectif C. En référence à ce fond commun qui forme l'univers sémantique de l'objet [Comportement], les *objets plus spécialisés* de l'objet [Comportement] se distinguent les uns des autres, forment des *manières* particulières de se comporter et constituent, pour parler ainsi, des *régions sémantiques spécifiques* du dit univers sémantique. Chacune de ces régions possède ses signes distinctifs qui expriment des *figures* de ce qu'entend l'actant collectif C par « *se comporter comme autrefois* », « *se comporter comme des gens de ville* », « *se comporter en tant qu'amoureux* ou *en amour* ».

Le lexème {Bonnes manières} désigne plus particulièrement un *type de comportement* qui exprime – qui est la *marque* (comme le précise le TLFi) – de la *bienséance* et/ou du *savoir-vivre*. Si les manières d'autrefois ou les manières des gens de ville désignent des comportements propres à une époque, à un groupe social, les *bonnes manières* forment, à leur tour, un *modèle de comportement* qui correspond à une certaine *vision axiologique – morale* – relative à la distinction entre ce que c'est un *bon* comportement », un comportement qui « sied », et ce que c'est un *mauvais* comportement, un comportement à rejeter, un comportement dont il faut se démarquer.

En utilisant l'image topographique de l'*horizontalité* et de la *verticalité*, le comportement moralement qualifiable ou qualifié constitue une région sémantique qui se situe sur l'axe de l'*horizontalité* par rapport aux régions sémantiques se situant sur l'axe de la *verticalité* – régions sémantiques constituées par le comportement des gens de la ville, le comportement d'autrefois, le comportement des gens du monde, le comportement des gens de telle ou telle origine, etc. Les différents types de comportement se situant sur l'axe vertical sont des *formes descriptives* de comportement, des formes qui constituent le résultat d'un acte de *jugement classificatoire* tandis que ceux qui se situent sur l'axe horizontal représentent plutôt des *formes modalisées*, des formes donc qui relèvent d'un acte de *jugement appréciatif* au sens large du terme. Dans le lexique, ce croisement des deux dimensions peut toujours être présupposé même s'il est mis entre parenthèse par une *focalisation cognitive* privilégiant tantôt la dimension descriptive (au détriment de la dimension appréciative), tantôt, au contraire, la dimension appréciative lato sensu (au détriment de la dimension descriptive).

Dans ce sens, l'expression « (les) manières des gens de ville » peut véhiculer un acte de jugement appréciatif taxant le comportement ainsi désigné comme un comportement qui relève de l'espace sémantique du topos du *comportement poli* mais elle peut être aussi dépourvue de toute dimension appréciative. Par contre, dire que quelqu'un se comporte d'une *manière urbaine* ou dire que quelqu'un exhibe un comportement pouvant être désigné par le lexème {Urbanité} signifie « à priori » que ce comportement fait partie (pour le locuteur compétent) de l'espace sémantique du topos du *comportement poli*. Dans ce sens, le lexème {Urbanité} (au sens de *comportement urbain*) fait partie, comme nous pouvons le constater en consultant la liste des synonymes du lexème {Politesse}. Dire que quelqu'un se comporte en amoureux peut mais ne doit pas signifier « a priori » qu'il s'agit là d'un comportement positionné dans l'espace sémantique du topos du *comportement poli*. Par contre dire que quelqu'un se comporte en amoureux *décent, correct, galant, honnête, plein de tact, courtois, affable, ...* signifie « à priori » que le locuteur positionne le comportement de cet amoureux dans l'espace sémantique du topos du *comportement poli*. Les lexèmes {Urbanité}, {Décence}, {Correction}, {Galanterie}, {Honnêteté}, {Tact}, {Courtoisie}, ... font en effet partie de la liste des synonymes du lexème {Politesse}²¹, occupent une position, une région particulière dans l'espace sémantique couvert par le topos du *comportement poli*.

On comprend ainsi également la présence du lexème {Bienséance} dans la définition du lexème {Politesse}. Selon le TLFi, le lexème {Bienséance} désigne d'abord une manière de se comporter qui correspond aux *normes (morales)* d'une société : « (la bienséance est une) qualité de ce qui répond aux normes morales d'une société donnée »²². L'univers sémantique de la bienséance – de l'objet [Bienséance] – articule une valeur particulière de la *dimension morale* qui permet d'évaluer, de juger les *manières de se comporter*. Ainsi, comme le précise l'article du TLFi « (la bienséance est la ...) qualité de ce qui est conforme aux usages de la politesse »²³.

²⁰ cf. l'article "Comportement" dans le TLFi: <http://www.cnrtl.fr/definition/comportement>

²¹ cf. <http://www.cnrtl.fr/synonymie/politesse>

²² Cf. l'article "Bienséance": <http://www.cnrtl.fr/definition/biens%C3%A9ance>

²³ Cf. l'article "Bienséance": <http://www.cnrtl.fr/definition/biens%C3%A9ance>

Pour résumer, ce troisième discours-énoncé se base sur le *topos* de la *diversité descriptive et morale de comportements* pour introduire *une vue particulière* dans l'univers sémantique de la politesse. Il affirme en effet qu'il y a *différentes manières* de se comporter et que parmi celles-ci on trouve des manières de se comporter qui sont animées par un sens de *moralité*. Animées par ce sens de moralité, ces manières forment le comportement poli car comme nous le savons (et ici nous rejoignons le *topos* développé par le discours de la deuxième définition ; cf. chapitre 2) le *comportement poli est un comportement qui sert à la préservation de ce qui est bien* (dans le monde de vie M de l'actant collectif C).

3.2) Le discours-énoncé thématissant la dimension référentielle de l'objet [Comportement poli]

Le quatrième discours-énoncé offre plusieurs visions de l'objet [Comportement poli] en sollicitant des *références culturelles diverses*. D'une manière assez nette, nous pouvons déceler, dans le champ lexical servant à exprimer en français l'objet [Comportement poli], des références culturelles et historiques qui ont joué un rôle important dans le *processus civilisationnel de l'Occident* (cf. Norbert Elias 1997) :

- référence à la cour et à la *noblesse* (cf., par exemple, les lexèmes {Courtoisie}, {Galanterie}, {Servilité}) ;
- référence à l'opposition entre le mode de vie *urbain* (cf., par exemple, le lexème {Urbanité}) et le mode de vie *rural* (cf., par exemple, le lexème {Rusticité}) ;
- référence au *processus civilisationnel* (pour utiliser le terme de Norbert Elias) thématissant l'opposition entre *nature brute, sauvage* et *éducation et raffinement* (cf., par exemple, les lexèmes {Civilité}, {(Bonne) Education}, {Goujaterie}, {Muflerie}, {Rudesse}, {Barbarie}, {Sauvagerie}, ...) ;
- la référence à l'*éducation du cœur*, à la *sensibilité*, à l'empathie « de bonne société » (cf., par exemple, les lexèmes {Tact}, {Délicatesse}, {Amabilité}, {Retenue}, {Insolence}, {Irrévérence}, {Licence}, etc.) ;
- la référence à l'*étranger*, à l'*ailleurs*, à l'*oriental* (cf., par exemple, le lexème {Salamalec}).

A travers ces références, on voit bien apparaître un ensemble de *figures* caractéristiques qui empruntent soit à la *culture noble* (référence à la cour), soit à la *culture bourgeoise* dans ses différentes facettes : culture *urbaine* (référence à la cité, à la ville), culture *intellectuelle* (cf. l'expression allemande du « Bildungsbürgertum »), culture *sociale* (référence au raffinement et à la « bonne distance ») et *individuelle* (référence au cœur, à la sensibilité, au caractère, ...), culture « *occidentale* » (référence à l'Orient).

Par ailleurs, la première définition générale du lexème politesse (cf. figure 1) se termine par la mention d'un usage vieilli du lexème politesse au sens d'une « [...] Civilisation, culture, raffinement d'une société. *La politesse mondaine. Un Athénien vanterait les arts et la politesse d'Athènes, un Spartiate demandait la préférence pour Lacédémone* (Chateaubr., *Martyrs*, t. 1, 1810, p. 279) ». Ce sens « civilisationnel » de la politesse se trouve également dans des syntagmes de type « politesse britannique », « politesse orientale », « politesse française » (cf. les mentions dans le TLFi à ce propos ; figure 1). Il s'agit ici d'une *thématisation descriptive* qui contraste singulièrement avec la *thématisation* en général *appréciative* du lexème politesse.

Ces caractéristiques référentielles spécifient *une partie* du sens notionnel linguistique du champ lexical français de la politesse. On les retrouve, ensemble ou séparément, dans bien d'autres langues ce qui suggère des visions de sens commun *qui ne corroborent pas* avec les frontières linguistiques (d'une langue) mais qui semblent plutôt renvoyer soit à des références historiques communes (la cour, l'émergence de la bourgeoisie et d'une culture d'élite dans l'espace urbain, ...), soit à des schémas expérientiels commun à l'homme (liés à la perception et traduisant des sorte de connaissances ou de convictions vécues sur les bienfaits de garantir un ordre symbolique et un ordre social, etc.). Par exemple, la référence à la cour et à la noblesse (= « les gens de la cour ») est utilisée dans différentes langues européennes pour thématiser et exprimer lexicalement l'objet du [Comportement poli] : *Höflichkeit* (Allemand) ; courtesness, courtesy (Anglais) ; høfighed (Danois) ; cortesía (Espagnol) ; cortesia (Italien) ; hoffelijkheid (Néerlandais) ; cortesia (Portugais).

Il semble bien que l'élaboration et l'évolution du champ lexical autour de la politesse ont été inspirées par le modèle de la cour comme un modèle de référence à suivre. Ce modèle s'est vu doublé par un autre qui est celui de la ville dans son opposition à la ruralité et en tant que lieu d'éclosion de la *culture bourgeoise*. On peut également faire l'hypothèse qu'à travers les courants philosophiques modernes de l'*Aufklärung*, de la *Bildung* au sens allemand du terme, et de l'individualisme, des modèles culturels plus universalistes que les deux premiers ont pu « nourrir » le champ sémantique de la politesse en français, voire dans une

grande partie des autres langues du continent européen – champ sémantique qui a vu se diffuser mondialement via les différentes époques de l'émigration européenne et de la mondialisation²⁴.

Pour terminer cette brève analyse d'un quatrième discours-énoncé consacré à enrichir l'univers sémantique de la politesse (de l'objet [Comportement poli]), retenons que le topos spécifique énoncé par ce discours « sert » en quelque sorte à *mieux contextualiser* ou *situer cet univers sémantique* dans celui qui organise l'horizon de sens du monde de vie M de l'actant collectif C sous forme de références culturelles ayant ponctuées l'histoire de ce monde de vie et son évolution civilisationnelle. Nous nommons ce topos : *topos des comportements à suivre* (à imiter). A la question pourquoi faut-il suivre (imiter) ces comportements, une réponse attendue est la suivante : il faut les suivre (imiter) parce qu'ils ont fait preuve (dans le passé) d'être de comportements qui « servent à la préservation de ce qui est bien » (cf. le topos énoncé par le discours de la deuxième définition générale) ; ce sont donc des formes de comportements intrinsèquement affublées de la *dimension morale* propre à l'objet [Comportement poli].

3.3) Le discours-énoncé thématissant la dimension véridique de l'objet [Comportement poli]

Ce cinquième discours-énoncé présuppose le topos de la *vraie reconnaissance de la valeur morale du comportement poli* (énoncé par le discours de la première définition générale du lexème {Politesse} ; cf. chapitre 2). Il thématise plus particulièrement la dimension (modale) de la *vérité* d'un comportement poli, i.e. les « vraies » intentions de quelqu'un qui se comporte d'une manière polie. Cette thématisation s'exprime dans le syntagme figé {Politesse de cœur}, dans des constructions de type nom + adjectif (« subjectif ») telles que {Politesse affectée}, {Politesse cérémonieuse} ou encore dans toute une série de lexèmes qui font partie de la liste des synonymes générée par le DES – synonymes tels que {Décence}, {Amabilité}, {Honnêteté}, {Obséquiosité}, {Gracieuseté}, {Déférence}, etc.

La modalité en question est donc celle de la *vérité* ou de la *véridicité* (modalité comprise comme une forme subjective spécifique de la [Vérité] au sens d'une attitude qui ne dissimule pas, qui est digne de foi²⁵ ...). Ici, la thématisation de cette forme subjective spécifique de l'objet modal [Vérité] sert à qualifier le rapport qu'entretient l'actant F avec l'objet de valeur O [Comportement poli]. Ainsi, quelqu'un qui connaît les us et usages de la politesse, *peut sincèrement croire* à l'importance de ce comportement dans le dispositif culturel propre au monde de vie M de l'actant collectif C, *peut en être convaincu sincèrement*, *peut la cultiver* comme *quelque chose de précieux* pour les groupes sociaux qui habitent les territoires du monde de vie M de l'actant C, etc. En revanche, quelqu'un peut également utiliser sa connaissance, sa maîtrise de cette forme de comportement pour assouvir *ses intérêts personnels*, pour *simplement séduire* son public, pour *se moquer* de ses interlocuteurs ou aussi *pour échapper* à des pressions, des menaces extérieures tout en négligeant la véritable importance, le statut exceptionnel de ce comportement, autrement dit, tout en « le vidant de son sens principal » qui est celui de permettre le maintien de ou la tendance vers un état, un ordre souhaité dans les relations et interactions sociales du monde de vie M de l'actant C.

Le topos de la *vraie reconnaissance de la valeur morale du comportement poli* s'articule donc sur l'opposition fondamentale entre une *reconnaissance véridique* (*sincère*, « réelle », ...) et une *reconnaissance dépourvue de véridicité* (*insincère*, *simulée*, *fausse*, ...) de la (juste) valeur de cette forme de comportement. La reconnaissance véridique (*sincère*, « réelle », ...) de la vraie valeur de la politesse génère en effet de la « vraie politesse », de la « politesse de cœur », de la « politesse qui ne se réduit pas à des vains usages », ... ou encore de la (sous-entendue : « véritable ») *courtoisie*, de la (« véritable ») *délicatesse*, de la *convenance* (« comme il faut »), du (« vrai ») *tact*, de la *déceance*, etc. La reconnaissance dépourvue de véridicité (la reconnaissance insincère, simulée, fausse, ...) génère, de son côté, de la *politesse affectée*, *appliquée*, *appuyée*, *cérémonieuse*, *distante*, *exagérée*, *excessive*, *glacée*, *glaciale*, de l'*obséquiosité*, de la *servilité*, du *cérémonial*, du *salamalec*, de la *gracieuseté*, etc.

Autrement dit, le choix de l'actant sujet de faire F pour l'une ou l'autre forme de reconnaissance se « traduit », se « voit » (selon l'actant sujet public P) dans l'usage *moralement louable* ou, au contraire, *blâmable* de la politesse (où l'adverbe « moralement » renvoie à l'ordre du monde M et à la valeur suprême qui est

²⁴ Nous renvoyons ici à une petite note de Tilman Berger de l'université de Tübingen sur les concepts linguistiques de la politesse notamment dans les langues slaves qui semblent également être basées, principalement, sur les références à la cour et à la noblesse : T. Berger, Sprachliche Konzepte von « Höflichkeit » in den slavischen Sprachen im Vergleich mit ihren westeuropäischen Äquivalenten ; Tübingen, 12-13 Mai 2006 : <https://homepages.uni-tuebingen.de/tilman.berger/Handouts/TuebingenMai06.pdf>

²⁵ Cf. l'article consacré au lexème-vedette {Véridique} dans le TLFi : <http://www.cnrtl.fr/definition/v%C3%A9ridicit%C3%A9>

son maintien). Une conséquence directe en est que la reconnaissance véridique de la valeur de cette forme particulière du comportement qu'est la politesse, garantit que cette dernière reste une *ressource* de « grande qualité » dans le monde M du sujet collectif C. Par contre, la reconnaissance seulement simulée, fausse, mensongère, ... a comme conséquence que cette forme de comportement se *vide de son sens*, devient une pâle copie de la « vraie » politesse, une grimace plus ou moins ridicule – thèmes représentés par toute une série d'expressions antonymiques : {Impertinence}, {Malhonnêteté}, {Obséquiosité}, {Politesse cérémonieuse}, {Politesse glaciale}, etc. L'article du TLFi consacré au lexème {Politesse} cite justement l'extrait suivant dont l'auteur est le suisse Charles Victor de Bonstetten (1745 – 1832) :

« [...] Il ne faut pas croire que la **politesse** ne consiste que dans des vains usages. La véritable **politesse** prend sa source dans les qualités les plus estimables du cœur : elle nous apprend à contenir les passions haineuses ; elle donne l'habitude de s'occuper des autres ; elle exclut tout ce qui peut blesser ; elle apprend à nous oublier nous-mêmes, et l'expression de l'estime d'autrui se trouve tout faite, soit en démonstration, soit en parole. Bonstetten, *Homme Midi*, 1824, pp. 178-179 [...] ».

Pour paraphraser le propos dans l'extrait cité : la « véritable » politesse, celle qui repose sur son usage respectueux par celui qui s'en sert pour se montrer, pour se mettre en scène, pour interagir avec d'autres personnes, ... est une ressource de grande qualité pour le maintien d'un équilibre entre les personnes formant un groupe social, une société. Par contre, elle peut se réduire à un *rituel de « vains usages »* si celui qui s'en sert ne lui reconnaît pas cette qualité-là, n'y croit pas ou tout simplement s'en passe. Il existe ainsi une diversité de comportements polis plus ou moins « défectueux » comme l'attestent toute une série de syntagmes nominaux cités dans l'article que consacre le TLFi à notre lexème-vedette. Considérons seulement les quatre suivants : la {Politesse excessive}, la {Politesse glaciale}, la {Politesse cérémonieuse} et la {Politesse affectée}.

- La {Politesse excessive} : l'usage véridiquement opaque (peu sincère, insincère, ...) de la politesse par l'actant sujet du faire F s'exprime par le fait que dans son comportement concret, il en fait *trop* par rapport à ce qu'attend l'observateur de ce comportement (i.e. le sujet public P) : trop de gestes, trop de paroles, ... pour que la politesse dans son comportement puisse être jugée par l'observateur comme authentique, véridique, comme relevant de la « vraie politesse », de la politesse qui vient du cœur.
- la {Politesse glaciale} : l'usage véridiquement opaque (peu sincère, insincère, ...) de la politesse par l'actant sujet du faire F se montre à travers le fait que les gesticulations, les paroles, ... constituant son comportement concret sont trop éloignées de la sensibilité perceptive de l'observateur de ce comportement (i.e. le sujet public P) : pour l'observateur, elles s'interprètent comme des traces qui sont contraires à la politesse du cœur, elles manifestent plutôt une forme pervertie de la politesse qui fait glacer l'atmosphère sociale, les relations entre les hommes, qui éloigne de l'ordre, de l'état souhaité du monde de vie M de l'actant collectif C.
- la {Politesse cérémonieuse} : l'usage véridiquement opaque (peu sincère, insincère, ...) de la politesse par l'actant sujet du faire F se montre par le fait que son comportement est ponctué de gestes, de paroles et d'autres signes perceptifs qui expriment, pour l'observateur de ce comportement (i.e. le sujet public P), des rituels intersubjectifs formels, vidés de leur sens d'origine : pour l'observateur, cette forme de politesse est devenue une sorte de « mécanique sociale » à qui manque la conviction, la croyance en son rôle central dans le maintien d'un ordre donné (et souhaité).
- La {Politesse affectée} : l'usage véridiquement opaque (peu sincère, insincère, ...) de la politesse par l'actant sujet du faire F se montre par le fait que son comportement concret est ponctué de gestes, de mimiques, de paroles, ... trop ostentatoires, trop « pressants » pour que l'observateur de ce comportement (i.e. le sujet public P) les juge comme étant véridiques (sincères, venant du cœur).

L'interprétation des différents syntagmes ci-dessus introduit l'actant sujet *public P* dont la fonction principale est d'observer le faire concret de l'actant sujet de faire F, de l'évaluer en fonction du topos du *comportement poli* (topos qui occupe donc le statut d'un *standard* – d'une « norme » au sens d'un objet de valeur déontique) et de le juger comme relevant de « classe » des comportements « réellement » (sincèrement) polis ou non.

Retenons que le topos énoncé par ce cinquième discours consacré à structurer davantage l'univers sémantique de la politesse (de l'objet [Comportement_{poli}]) sert avant tout à préciser davantage le topos énoncé par le discours de la première définition du lexème {Politesse}, à savoir le topos la *vraie reconnaissance de la valeur morale du comportement poli*. Cette précision consiste essentiellement en l'introduction d'une forme de *mesure* permettant à l'actant sujet public P d'évaluer la *justesse* des agissements de l'actant sujet de faire F en fonction de leur contribution au maintien de l'ordre souhaité du monde de vie M de l'actant collectif C. Cette mesure de justesse est traitée dans des topoï généraux qu'on rencontre un peu partout dans l'univers du langage. Il s'agit des topoï du « juste milieu » se différenciant en des topoï de *l'excès et de l'insuffisance*, du *trop près et du trop loin*, du *trop rigide et du trop flasque* ou encore du *trop brillant et du trop obscur*. Il semble bien que c'est bien le *juste milieu* entre deux pôles extrêmes jugés a priori comme dysphoriques (défini dans le monde de vie M de l'actant collectif C – et pouvant donc changer d'un monde de vie à un autre, d'une culture à une autre) qui est un garant du maintien de l'ordre (souhaité) et donc des comportements qui l'incarnent dans leurs agissements perceptibles et sensibles.

3.4) Le discours-énoncé thématissant la dimension modale de la compétence dans le *faire poli*

Les expressions {Savoir-vivre} et {Bonne éducation} désignent une connaissance ou encore, pour utiliser le terme technique, une *compétence*, plus particulièrement un *savoir-faire* qui consiste, pour citer le TLFi, en la « mise en pratique des usages de la politesse ». Dans ce sens, l'expression {Savoir-vivre} est synonyme, selon le TLFi, de lexèmes tels que {Civilité}, {Correction}, {Courtoisie}, {Bonne éducation}, {Urbanité}, etc. La signification du lexème {Savoir-vivre} au sens d'une *compétence*, d'un *savoir-faire* est déjà présente dans des usages vieillissés de cette expression au sens, selon le TLFi, d'une « habileté à conduire sa vie dans le monde ». Ce *sens général* du lexème {Savoir-vivre} s'est historiquement spécialisé en un sens conforme au *savoir* et *savoir-faire* de l'actant sujet de faire F se comportant d'une manière appropriée par rapport aux contraintes et libertés définies par le *topos* du *comportement poli* dans sa fonction de *standard de comportement* dans le monde de vie M de l'actant collectif C.

L'expression {Bonne éducation} thématise également ce passage d'un sens général (thématisé par le lexème {Éducation}) à un sens spécialisé. Ce passage est quasiment identique à celui thématisé par l'expression {Bonnes manières} à l'exception près qu'il *focalise* le trait, la caractéristique de *l'apprentissage* : le [Comportement_{poli}] est une forme de comportement qui s'acquiert, qui présuppose une *éducation*.

Cependant, le *savoir-faire* d'un acteur poli *n'est pas seulement technique* (au sens de *savoir bien se comporter* (par exemple) à table, en société, ... ») *mais aussi morale* au sens que la maîtrise de la technicité (plus ou moins élevée) des bonnes manières, d'un comportement qualifié de poli, trouve son *sens profond*, premier dans la valeur de ce qui est *bien* pour le monde de vie M de l'actant collectif C. Dans ce sens, le *savoir-vivre adossé à la valeur du bien* est – métaphoriquement parlant – une *espèce d'arme* pour défendre la culture d'un groupe social, d'une communauté. Et les personnes qui se distinguent de par leurs « bonnes manières » sont – métaphoriquement parlant – les *guerriers* qui font tout pour ne pas laisser sombrer leur culture dans l'impolitesse, l'incivilité, l'incorrection, l'in-éducation ... Ce sont eux qui à la fois sont les connaisseurs et les défenseurs du *topos* du *comportement poli* érigé en standard dans le monde de vie M de l'actant C.

Ainsi, aussi le respect (cf. topos énoncé dans le discours de la première définition générale du lexème {Politesse}) présuppose une connaissance, un savoir ou encore le fait que l'acteur respectueux de la « vraie politesse » ne peut être respectueux *parce qu'il sait, parce qu'il connaît*. Autrement dit, on ne peut être irrespectueux, manquer de respect que si on est un actant *compétent*, que si on sait apprécier la qualité, la valeur qui force le respect. Retenons donc qu'un comportement pouvant être qualifié de poli, présuppose un actant sujet de faire F qui :

- 1) d'abord *connaît* le *topos* du *comportement poli*,
- 2) ensuite *l'assume* dans ses agissements (ses actions et interactions avec l'actant sujet public P).

Conclusion

Pour terminer, considérons encore l'énonciation du *topos* du *comportement poli*. Un énoncé topique formule et affirme un modèle, un schéma (ou encore un cadre) d'un objet visé (i.e. d'un domaine, du monde, ...). Il est, répétons-le, le résultat d'un processus de *cadrage de l'objet visé*, processus qui fait partie de l'énonciation d'un topos.

Le topos est le produit des choix de l'actant *responsable* de l'énoncé (i.e., dans notre cas, de l'actant énonciateur E qui est un des rôles constitutifs de l'actant collectif C) en fonction de l'environnement (spatiotemporel, historique, social, ...) de l'*acte de l'énonciation* qui est, dans notre cas, le monde de vie M de l'actant collectif C (l'actant collectif peut s'incarner sous forme d'une personne, d'un groupe social ou encore d'une communauté comme, par exemple, la communauté des locuteurs « compétents » du français).

L'*énonciateur*, i.e. le sujet de l'énonciation du discours-énoncé thématissant le *topos* du *comportement poli*, est – comme c'est typiquement le cas dans les discours qualifiant le sens d'un lexème ou d'un champ lexical – *non-défini, anonyme*. Dans l'article du TLFi consacré au lexème-vedette {Politesse}, on ne trouve aucune trace de « quelqu'un » qui – à un certain moment donné – aurait affirmé explicitement ce que nous avons essayé d'explicitier dans un langage à nous, à savoir que le comportement poli est « une forme particulière dont l'objectif est soit de maintenir, de préserver, soit de tendre vers, d'accéder à un *ordre*, un *état souhaité du monde M* de l'actant *A* ». Ce topos semble bel et bien caractériser l'univers sémantique du lexème {Politesse} mais il n'est nullement stipulé, nullement introduit explicitement à un certain moment donné de l'histoire de la langue française pour réguler, contrôler les échanges linguistiques utilisant cette expression – il est tout simplement « là » comme le produit, comme le résultat d'innombrables usages de ce lexème dans l'histoire – usages qui, d'une manière ou d'une autre, ont « coévolué » vers une *forme*, une *gestalt symbolique* (mais néanmoins internement très variées) formant un *fait mental* (un « menti-fact » dans la terminologie de J. Huxley) qui sert de base, de fond tacite aux locuteurs employant, dans leurs communications, l'expression {Politesse} ou d'autres expressions qui font partie du même champ lexical.

Comme l'actant-énonciateur, aussi l'énonciataire, c'est-à-dire le *destinataire* du discours-énoncé développant le topos du *comportement poli* reste non-défini, n'est pas, dans l'article du TLFi consacré au lexème {Politesse}, identifié davantage. En d'autres termes, l'énonciataire et l'énonciateur forment un « on » anonyme qui, historiquement et socialement parlant, recouvre en gros la communauté des locuteurs (compétents) français. Énonciateur et énonciataire représentent en quelque sorte la *voix collective* d'une *culture* linguistique (plus particulièrement, lexico-sémantique) dont fait partie le *topos* du *comportement poli*. Aussi le *périmètre* (contextuel, spatiotemporel) de la portée de l'affirmation énonciative n'est pas déterminé dans l'article du TLFi consacré au lexème {Politesse}. Autrement dit, ce qui est affirmé dans le topos au sujet de l'objet [Comportement _{poli}] vaut en effet « *un peu* » partout, « *à vrai dire* » à tout moment, « *pratiquement* » à toute occasion, etc.

L'énonciation du topos du *comportement poli* relève ainsi – pour parler avec J.C. Coquet (1984) ou A. Berrendonner (1985) – du *régime de vérité* de l'« on-dit » (i.e. *On dit que ...*), de la *doxa*, de l'*avis général*, du *sens commun*. Cette « *sous-détermination* » de l'identité des énonciateurs et des énonciataires ainsi que du contexte, du périmètre du champ énonciatif semble être précisément une *condition indispensable* qui permet au lexique – ou, plutôt, à *une partie du lexique dit « fondamental »* - d'une langue de rester aussi ouvert et adaptable que possible afin pour être employé, être utilisé dans des contextes les plus variés et par des locuteurs qui ne partagent guère plus que le sens « intuitif » et « évident » des mots qu'ils utilisent pour communiquer – ici, pour communiquer sur la politesse du comportement de quelqu'un.

Le *topos* est un *lieu commun*, i.e. un *thème* ou un ensemble de thèmes dont on suppose qu'il est commun à un actant (collectif). Dans notre cas, il est commun à l'actant collectif C (dans notre cas : à la communauté des locuteurs « compétents » du français), à l'actant qui « vit sa vie » en référence à un ensemble de topoï, de lieux de savoir et de croyance parmi lesquels on trouve celui du *comportement poli*. En référence à ce topos et à l'aide de celui-ci, l'actant sujet public P (qui fait partie de l'actant collectif C – dans notre cas : de la communauté des locuteurs « compétents » du français) évalue et juge le comportement de l'actant sujet de faire F, c'est-à-dire le comportement de tout acteur qui occupe cette position dans ses actions et interactions avec lui, l'actant sujet public P. Dans un monde de vie M dans lequel on fait la distinction entre des comportements appropriés et d'autres formes de comportement, le *topos* du *comportement poli* possède *nécessairement* le statut d'une *référence* (normative), i.e. : le statut d'un *standard* par rapport auquel l'actant collectif C (la communauté des locuteurs du français) qui occupe ce monde de vie, s'oriente pour « lire », évaluer et juger le comportement de tout agent en fonction de cette distinction. On voit donc bien les deux niveaux suivants qu'il faut distinguer :

1) Un premier niveau qui introduit la *distinction fondamentale* entre un *comportement exprimant les « bonnes manières »* et d'autres formes de comportement. Cette distinction exige logiquement un monde de vie dont l'horizon de sens est formé par le topos (une vision, un modèle, ...) du *comportement poli* qui possède à la fois un statut *constitutif* (il instaure la distinction entre les bonnes manières et toutes les autres manières de se comporter) et *normatif* (il sert de référence pour « lire », interpréter et évaluer les agissements signifiants de l'actant

sujet de faire F). Ce niveau premier est celui du *sens commun* tel que le définit, par exemple, l'anthropologue Clifford Geertz (1983) Le sens commun spécifie la *sémantique fondamentale* (au sens de Greimas ; 1979) d'un monde de vie (d'une sémiotique spécifique). Dans notre cas, il s'agit de la *sémantique du sens commun* de l'objet [Comportement _{poli}] exprimé par le lexème {Politesse} et par tout un champ lexical qui lui est associé. Les énoncés articulant les topoi du sens commun, *assertent* ou *affirment* très précisément *l'existence de phénomènes qui possèdent une pertinence (i.e. une valeur) pour l'actant collectif C* (i.e., dans notre cas, la communauté des locuteurs « compétents » du français). Sans ces énoncés, les phénomènes *n'existeraient pas pour l'actant collectif* en question. Étant donné en plus le fait que ces énoncés relèvent du régime des *on-vérités*, leur portée de validité, leur « prétention à la vérité » n'est pas explicitement limitée, ni en ce qui concerne les *énonciateurs* ni en ce qui concerne les *domaines particuliers de discours*, ni encore en ce qui concerne le *temps* (leur durée de vie, par exemple), ni enfin, en ce qui concerne les *énonciateurs* mêmes qui restent totalement inconnus et se rapprochent des notions telles que la *tradition*, les *coutumes*, le *destin*, etc.

2) Un deuxième niveau qui introduit la *distinction entre différentes conceptions* de l'objet [Comportement _{poli}] tout en présupposant logiquement le premier niveau (celui d'un monde de vie dont l'horizon de sens est constitué par la thématique de la distinction entre les « bonnes manières », la « bonne éducation », la « civilité, etc. et toutes les autres manières de se comporter ». Ce n'est que dans ces *élaborations secondaires* (au sens de la sémiotique des cultures d'Y. Lotman) que les actant-énonciateurs et le champ énonciatif seront développés, précisés davantage exactement comme le contenu lui-même du *standard du comportement poli*. Des exemples classiques sont les manuels de toutes époques à l'adresse de la jeune fille ou du jeune homme, les « livres d'or » de la politesse, les guides pratiques généralistes ou spécialisés (dans les manières de table, dans la présentation de soi, dans la vie mondaine, etc.), les guides de « bonnes manières » et de « savoir-vivre », etc.

Bibliographie

- Bäumer, Max L. (éd.) : *Toposforschung*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1973
- Berrendonner, Alain ; M. Le Guern et G. Puech : *Principes de grammaire polylectale*. Lyon, PUL 1985
- Coquet, Jean-Claude: *Le discours et son sujet I*. Paris, Klincksieck 1984
- Curtius, Ernst Robert : Begriff einer historischen Topik (1938); in : Bäumer, Max L. (éd.) : *Toposforschung*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1973; pp. 1 - 19
- Curtius, Ernst Robert : *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*. Paris, PUF 1956
- Elias, Norbert : *Über den Prozeß der Zivilisation*. Frankfurt/Main, Suhrkamp 1997
- Foucault, Michel : *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard 1969
- Geertz, Clifford : *Local knowledge*. Further essays in interpretive anthropology. New York, Basic Books 1983
- Greimas, A.J. : *Sémantique structurale*. Paris ; Larousse 1966
- Greimas, A.J. : *Du Sens*. Essais sémiotiques. Paris ; Seuil 1970
- Greimas, A.J. et J. Courtés: *Sémiotique*. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Paris, Hachette 1979
- Husserl, Edmund: *Erfahrung und Urteil*. Untersuchungen zur Genealogie der Logik (1939). Hamburg, Meiner Verlag 1999
- Husserl, Edmund: *Phänomenologie der Lebenswelt*. Ausgewählte texte II. Mit einer Einleitung herausgegeben von Klaus Held. Stuttgart, Philipp Reclam 1986
- Lotman, Juri: *Culture and Explosion*. Berlin, Walter de Gruyter 2009
- Pöggeler, Otto : Dichtungstheorie und Toposforschung ; in : Bäumer, Max L. (éd.) : *Toposforschung*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1973; pp. 22 – 136
- Schütz, Alfred: *Der sinnhafte Aufbau der sozialen Welt*. Frankfurt/Main, Suhrkamp 1993
- Stockinger, Peter: Semiotics of textscapes and cultures; in: A. J. Greimas in the Twenty-first Century: Studies, Developments, Debates. Special double issue of *Semiotica*. The Journal of the International Association for Semiotic Studies. Mouton de Gruyter, Vol. NN, no. (2017)
- Veit, Walter: Toposforschung; in : Bäumer, Max L. (éd.) : *Toposforschung*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft 1973; pp. 136 - 210